

N° 2017/003

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département : ARDÈCHE - Arrondissement : PRIVAS – Commune : COUX

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 17

Séance du lundi 13 février 2017

Par suite d'une convocation en date du 07 février 2017, les membres composant le conseil municipal de la commune de COUX se sont réunis à la mairie de COUX le lundi 13 février 2017 à 19h30 sous la présidence de M. JEANNE Jean-Pierre, Maire de COUX.

Etaient présents :

M. CROS Samuel	Mme ROSE-LEVEQUE Christelle
M. FLECHON Vincent	Mme CROUZET Béatrice
M. MARTINS DE FREITAS Éric	Mme COSTE Marie-Claire
M. MONTEIL Bernard	Mme GIGON Christine
M. PARRA Baltazar	Mme LÉVÊQUE Marie-José
M. THÉRY Jacques	

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Absents ayant donné procuration:**

M. ALLIER Jérôme a donné procuration à Mme CROUZET Béatrice  
Mme PRUDHON Claude a donné procuration à M. JEANNE Jean-Pierre  
M. LECOMTE Marc a donné procuration à M. FLECHON Vincent  
M. VOLLE Stéphane a donné procuration à Mme GIGON Christine

**Absente**

Mme SERRE Océane

*Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. M. FLECHON Vincent est élu pour remplir cette fonction.*

**DELIBERATION N° 03 -13/02/2017****ADOPTION DU COMPTE DE GESTION – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF  
EXERCICE 2016 – M14 - AFFECTATION DU RESULTAT**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Le Maire, avant de sortir de la salle donne la parole à Mme ROSE-LEVEQUE Christelle qui informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2016 a été réalisée par le Trésorier Municipal en poste à PRIVAS et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune.

**CONSIDÉRANT** l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du Trésorier Municipal,

**Après** s'être fait présenter par Mme ROSE-LEVEQUE Christelle les budgets primitifs et décisions modificatives de l'exercice 2016, le détail des dépenses effectuées et celui des recettes, le compte de gestion dressé par le Trésorier Municipal et l'état des restes à payer.

**APRES** en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, hors la présence du Maire,

- adopte le compte de gestion du Trésorier Municipal pour l'exercice 2016, dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice,

.../...

## N° 2017/003 (suite)

- donne acte de la présentation faite du compte administratif 2016 lequel peut se résumer ainsi :

RESULTATS M14	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses déficit	Recettes excédent	Dépenses déficit	Recettes excédent	Dépenses déficit	Recettes Excédent
Résultats reportés		292 729,77	182 211,51		182 211,51	292 729,77
Opérations de l'exercice	1 082 896,71	1 316 172,72	648 646,74	644 414,88	1 731 543,45	1 960 587,60
TOTAUX	1 082 896,71	1 608 902,49	830 858,25	644 414,88	1 913 754,96	2 253 317,37
Résultats de clôture M14		526 005,78	186 443,37			339 562,41

Restes à réaliser (RAR)	Reste à réaliser	113 693	45 860
	Excédent financement RAR	67 833	
	Déficit total financement	254 276,37	

254 276,37	<i>Au compte 1068 recettes investissement Budget</i>
271 729,41	<i>Au compte 002 excédent de fonctionnement reporté</i>

- constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour copie conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Jean-Pierre JEANNE,  
Maire.


